Certificat d'immatriculation N° Immatriculation Date de 1ère immatriculation A. BS-536-WF B 04/11/1982 C.1 EURL LE RESTAU'BUS C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE C.4.1 C.3 2 HAMEAU DE SAINT BLAISE 05100 BRIANCON D.1 RENAULT D.2 PS05A1 D.2.1 D.3 E. VF6PS05A1PD101485 F.1 17400 F.2 17400 G.1 9400 G 9475 J.1 VASP J.3 NON SPEC J J.2 K P.1 0 P.2 0 P.3 GO P.6 24 S.1 1 Q 0.00 S.2 U.1 0 U.2 0 V.7 0 V.9 X.1 VISITE AVANT LE 16/04/2014 Y.1 307 Y.2 0 Pour le ministre et par délégation, Le chef du bureau des usagers de la route Y.3 Y.4 4 et de la réglementation des véhicules Y.5 2.5 Y.6 313.5 BOVER. Emmanuel BOUYER H 1 01/10/2013 Z.1 Z.2 Z.3 COUPON DÉTACHABLE Certificat d'immatriculation

BS-536-WF 01/10/2013

2013EH43679

VF6PS05A1PD101485

RENAULT

EURL LE RESTAU'BUS



CRFRABS536WF2VF6PS05A1PD10148568211044VASP<< NON<RENAULT<<<<<<<<<<<<<<1013EH4367940

République Française **** Ministère de l'intérieur **** Certificat d'immatriculation	(A) Numéro d'inmatriculation (B) Date de la première immatriculation du véhicule (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de lu tutaire du certificat d'immatriculation (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que ce tuit de propriétaire du monale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que ce tuit de propriétaire que le titulaire du certificat d'immatriculation à an titre juridique autre que ce tuit de propriétaire du véhicule (C.4.1) Memior précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété (D.2.1) Code antional d'itentification du véhicule (C.2.1) Code antional d'itentification du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg) (F.2) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg) (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg) (F.3) Masse du véhicule en service aver ccanosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que MI (en kg) (G.1) Poids à vide national (G.1) Poids à vide national (E.2)
	(1.1) Genre national (1.2) Carrosserie (CE) (1.3) Carrosserie (CE) (1.4) Carrosserie (CE) (1.5) Carrosserie (CE) (1.6) Carrosserie (CE) (1.6) Carrosserie (CE) (1.6) Carrosserie (CE) (1.7) Carrosserie (CE) (1.7) Pyte de carbunart ou source d'energie (1.7) Pyte de carbunart ou source d'energie (1.7) Pyte de carbunart ou source d'energie (2) Rapport puissance masse en kWi/Kg (uniquement pour les motocycles) (2.1) Nombre de places ebostie (CE) (2.1) Nombre de places ebostie (CE) (2.2) Nombre de places ebostie (CE) (2.3) Nombre de places ebostie (CE) (2.4) Inviesse du moteur (en min -1) (2.4) Nombre de places ebostie (CE) (2.5) Nombre de places ebostie (CE) (2.6) Indication de la classe environnementale de réception CE: mention de la version applicable en en vertu de la directive AD/220/CEE ou de la directive
ajnoj ej ap apos aj jed sal	

